

L'INDÉPENDANT

DES BASSES-PYRÉNÉES

JOURNAL RÉPUBLICAIN PARAISSANT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TÉLÉPHONE 0.33

TÉLÉPHONE 0.33

ABONNEMENTS :

Pau, département et limitrophes.....	3 Mois: 6 fr. 50	6 Mois: 10 fr. 20	1 An: 24 fr.
Autres départements.....	6 fr. 50	10 fr. 20	24 fr.
Étranger.....	10 fr.	18 fr.	36 fr.
Maires et Instituteurs des Basses-Pyrénées.....	8 fr.	16 fr.	

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 11, Rue des Cordeliers, PAU.

Rédacteur en chef : OCTAVE AUBERT

La direction politique appartient au Conseil d'Administration de la Société Anonyme de L'INDÉPENDANT

Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces doit être adressé à PAU à M. GEORGES HAURET, Administrateur-Comptable. A PARIS, aux diverses Agences pour les Annonces.

LES MANUSCRITS NON INSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES :

Annonces judiciaires.....	20 c. la ligne.
Annonces ordinaires.....	30 —
Réclames.....	50 —
Chronique locale ou Faits divers.....	1 franc.

Les Annonces de durée se traitent à forfait.

Nouvelles Officielles.

Mercredi (Matin).

Le mauvais temps a gêné les opérations sur la plus grande partie du front.

En Belgique et entre Soissons et Reims, notre artillerie a bombardé des boyaux de communication et dispersé des convois de ravitaillement de l'ennemi.

En Champagne, bombardement des ouvrages allemands de la Butte de Meunil.

Un tir de destruction sur un saillant ennemi du Haut de Rieupt, au nord de Pont-à-Mousson, a donné de bons résultats.

Dans les Vosges, à l'Hartmannwillerkopf, une attaque heureuse de nos troupes, déclanchée à la suite d'une préparation d'artillerie, nous a permis d'occuper une notable partie des ouvrages ennemis et de faire des prisonniers.

Mercredi (Soir).

Aucun événement important à signaler au cours de la nuit.

Dans les Vosges, l'attaque menée hier par nos troupes nous a permis d'élargir sensiblement nos positions sur les pentes Est de l'Hartmannwillerkopf.

Le nombre des Allemands faits prisonniers est actuellement de douze cents, dont vingt-et-un officiers. Ils appartiennent à six régiments différents.

NOUVELLES de la GUERRE

LE COMMUNIQUÉ BELGE

LE HAVRE. — Lutte d'artillerie réciprocque assez violente, sur le front de l'Yser.

Nos batteries bombardent tous les ouvrages allemands au nord de Dixmude et le poste avancé de Dintoreu. Un blockhaus construit dans la digue même de l'Yser a été complètement détruit par nos projectiles.

Les cantonnements ennemis d'Essen et de Clerken ont été vigoureusement canonnés.

LE COMMUNIQUÉ ANGLAIS

LONDRES. — Aujourd'hui nous avons canonné plusieurs parties des tranchées allemandes en face des secteurs central et méridional de notre ligne.

Cette après-midi, l'artillerie allemande a bombardé avec violence Ypres et Saint-Jean. Elle s'est également montrée active, au cours de la journée, contre notre front et nos tranchées de soutien, au sud-est d'Ypres. Nous avons riposté en canonnant les tranchées avancées des Allemands, ainsi que Zonnebeke, Zandvoorde, Gheluvelt et Tomblieken.

Ce matin, de bonne heure, près des carrières au nord-ouest de Hulluch, les Allemands ont attaqué nos tranchées à coups de grenades. Nous avons repoussé leur attaque.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

Du côté Bulgare.

SALONIQUE. — Les Bulgares s'appliquent fébrilement à réparer les dégâts que les Français en se retirant ont fait à toutes les voies de communication. Ils se sont installés sur une ligne passant par Stroumitza, Melektova, Valandovo, Rahovo. Sur le front Dolran-Guevgueli leurs troupes ne forment qu'une mince couverture.

La situation à Salonique.

SALONIQUE. — Les patrouilles françaises de cavalerie qui longent la frontière ont pu constater que les troupes bulgares ne sont nullement retranchées et ne sont construites aucun ouvrage de défense sur les positions qu'elles occupent actuellement, ce qui porterait à croire qu'elles n'ont pas l'intention de s'immobiliser. Quel qu'il arrive, les alliés se préparent à soutenir le choc des Austro-Allemands et ils utilisent ces jours de trêve. Le panique qui s'était produite il y a une semaine à Salonique a considérablement diminué grâce au calme que montrent les alliés. En outre, la façon magnifique dont le général Sarrail a conduit cette retraite du Yvard a enthousiasmé les troupes, et leur ardeur se communique à la population qui contribue à créer cette atmosphère moins alarmiste.

LA GRÈCE ET LA GUERRE

GENÈVE. — Le correspondant d'Athènes de la Deutsche Tageszeitung a télégraphié qu'au cours du dernier conseil des ministres aurait été prise une décision définitive relative à l'attitude de la Grèce dans le conflit actuel. D'après ce correspondant, la Grèce ne persisterait pas dans son attitude d'attente, mais se montrerait bientôt très active. Toutefois, le correspondant ne dit pas comment et dans quel sens la Grèce donnerait cette preuve d'activité.

LA QUESTION DE MONASTIR

GENÈVE. — L'officiel « Echo de Bulgarie » a publié un communiqué sur la prise de Monastir, dont voici la conclusion : « La ville qui incarne l'histoire nationale bulgare, est aujourd'hui une ville bulgare libre, sans que l'on y ait vu une armée bulgare, elle ne repassera sous aucune domination étrangère. Nos puissants et loyaux alliés nous y aideront de toute la force de leurs armes ; ils nous ont donné l'assurance...

BULGARIE ET GRÈCE

GENÈVE. — L'« Echo de Bulgarie », organe officiel du gouvernement bulgare, publie cette déclaration de M. Malinoff, chef du parti démocrate, au sujet de l'attitude que compte observer la Bulgarie à l'égard de la situation créée par la présence à Salonique des troupes franco-anglaises :

« Nous avons pourchassé les Français et les Anglais jusqu'à la frontière grecque, et nous n'hésiterons pas à les suivre plus loin encore si la Grèce se joint directement ou indirectement à eux. Si la Grèce reste absolument neutre, nous laisserons passer sur notre territoire nos alliés allemands et turcs, qui se chargeront de jeter les Franco-Anglais à la mer. » Il dépend de la Grèce seule que la tragédie se termine ou soit suivie d'une autre pièce que la nature des adversaires que nous aurons à combattre transformerait en comédie. L'armée bulgare attendra joyeusement pour voir ce que décide la Grèce. En tout cas, nous ne déposerons les armes qu'à la conclusion de la paix générale. »

D'autre part, M. Gueshew écrit dans le « Nur » :

« Les alliés devraient abandonner Salonique de plein gré s'ils veulent respecter la neutralité grecque et protéger Salonique, car si nous et les alliés centraux nous voyons dans l'obligation de les en chasser, nous aurons ensuite le droit de prendre des mesures pour qu'ils ne puissent pas y revenir. L'Allemagne et ses alliés ont juré de veiller sur le respect des droits de la Grèce. Aussi ne peuvent-ils pas rester indifférents à ce que font nos ennemis qui y sont installés. »

EN HONGRIE

GENÈVE. — Au cours des débats sur le budget provincial de la Chambre des députés, le comte Tisza, président du conseil de Hongrie, a déclaré :

« Ce n'est pas nous qui avons provoqué cette guerre et nous voulons voler nos vœux pacifiques. (Vifs applaudissements.) Mais nous combattons jusqu'à la fin dans cette guerre qui nous fut imposée. Sa durée dépendra de ceux qui l'ont provoquée. Nous continuerons à nous battre pour assurer à l'avenir notre sécurité et notre indépendance contre toute attaque et jusqu'à ce que nos adversaires soient prêts à nous attendre leur but. Notre victoire sera la paix véritable, tandis que la victoire de l'Entente, au contraire, mènerait constamment la paix. »

GENÈVE. — On demande de Budapest que le comte Tisza réponde au Parlement hongrois à une question posée par le comte Esterhazy, au sujet du sort réservé aux territoires occupés par les armées germaniques et bulgares, a déclaré que d'actives négociations étaient actuellement en cours entre les chanceries intéressées.

« En ce qui concerne la Serbie, a ajouté le comte Tisza, il ne saurait être question pour l'instant d'y installer une administration civile, mais lorsque ce moment sera venu, il a été décidé que l'on n'y enverrait que des fonctionnaires hongrois. Il est dès maintenant reconnu par les gouvernements intéressés que la Serbie est un pays qui dépend exclusivement de la sphère d'intérêts de la couronne de Hongrie, et c'est à la Hongrie que les territoires serbes, pour la part qui ne sera pas dévolue à la Bulgarie, seront attribués. »

UN DE MOINS

GENÈVE. — Une dépêche de Kuesen (Sotchi) au « Keldingavia » dit que c'est l'explosion accidentelle d'une bombe qui a détruit récemment le zepplin « L-22 » au moment où il prenait son vol. Le hangar a été partiellement détruit. On sait que les hommes de l'équipage au nombre de quarante, ont presque tous été tués ou blessés.

DERNIÈRE HEURE

(Service spécial de L'INDÉPENDANT).

Mercredi 4 heures.

Rencontre Gréco-Bulgare.

ATHÈNES. — Le « Daily Chronicle » dit que, selon les derniers détails, la rencontre gréco-bulgare a eu lieu près de Koritza. Les Albanais aidèrent les Bulgares.

Le commandant bulgare a exprimé ses regrets au commandant du groupe grec.

Trafic interrompu.

LAUSANNE. — Le trafic gréco-bulgare par voie ferrée à Oskilar est interrompu depuis 3 jours.

A Salonique.

ATHÈNES. — Les fortifications à Salonique continuent.

A la Chambre des Communes.

LONDRES. — La séance de la Chambre des communes a été levée, hier, à 5 h. 40. Le matin on adopta, sans scrutin, la loi augmentant l'armée d'un million d'hommes, et le projet concernant des achats de titres américains par le gouvernement.

Paquebot Japonais coulé par les boches

MALTE. — Le paquebot japonais « Akomari » a été coulé, hier, dans les eaux de la Méditerranée orientale, au large de la côte d'Égypte, par un sous-marin allemand.

Le paquebot qui transportait des voyageurs allait dans la direction du canal de Suez.

On ignore le sort des passagers et de l'équipage.

Les élections Grecques.

ATHÈNES. — En Épire où dépendait la population avait une tendance marquée à se rallier à la Grèce, le nombre des abstentionnistes est plus grand que partout ailleurs.

Sur la frontière Gréco-Bulgare.

CALME MOMENTANE

ATHÈNES. — On mande de Salonique qu'on n'a constaté aucun mouvement de troupes ennemies sur la frontière.

CONCENTRATION DE TROUPES

ATHÈNES. — De grandes concentrations de troupes bulgares-allemandes ont lieu dans la région de Dolran.

L'EMPRUNT ET LES AFFAIRES

Au moment où j'écris j'ignore le résultat de l'emprunt. Je sais cependant de la source la plus sûre, qu'il a répondu à toutes les espérances du gouvernement de la République et qu'il a dépassé les prévisions des hommes les plus exercés dans la science financière et économique.

Des journaux, dès le premier jour de la souscription, avec un empressement et une légèreté coupables, ont lancé des chiffres impossibles. D'après eux on aurait souscrit, le jour même de l'ouverture des guichets, une somme dix fois plus considérable que celle qui fut souscrite effectivement aux précédents emprunts. C'était là une sottise et une impossibilité matérielle. Souscrit en 1915, veut dire verser. Si en 1872, on pouvait souscrire 43 milliards en un seul jour, on ne devait pas les verser; puisque dans les deux emprunts de 1871 et de 1872, on n'eut demandé en tout au public que cinq milliards.

Le public imagine mal ce que c'est qu'un milliard. C'est-à-dire la fortune intégrale de mille riches qui auraient chacun un million. La fortune totale de la France en monnaie, en valeurs au porteur ou nominatives, en titres mobiliers de toutes sortes, en usines, en maisons, en champs, en forêts, en mines est évaluée par les économistes prudents à 220 milliards.

Pour souscrire 22 milliards, il faudrait que les Français aient pu disposer du dixième de tous ce qu'ils possèdent en immeubles, en terres, en meubles, en bijoux, en titres, en créances, en argent. Or cette opération qui serait si difficile et si peu productive en temps de paix serait absolument impossible en temps de guerre.

J'ai déjà dit que tout le numéraire qui circule entre les mains des particuliers atteint à peine quatre milliards et qu'il n'y a même pas dix milliards en billets de banque. Or il faut pour la vie courante de l'industrie, le commerce, le gardien des disponibilités, sans quoi les caisses de l'Etat seraient bondées alors que celles des particuliers seraient vides. Ce serait l'apoplexie au centre et la paralysie et l'anémie aux extrémités.

Il ne s'agit pas, tel comme en Allemagne d'un emprunt trompe-l'œil ou le papier renouvelé entre en compte flottant. Certes il y a dans la souscription beaucoup de bons du Trésor. Mais ces

bons devaient être remboursés par l'Etat dans deux mois ou trois ou six, et, en consolidant ce premier emprunt, l'Etat évitant de payer, fait une véritable opération d'encassement.

Pour apprécier à leur valeur les chiffres obtenus, dit M. Chavenon, il faut se rappeler les difficultés que rencontrent dans les périodes les plus prospères, les émissions portant sur quelques centaines de millions seulement. Et comme la loi, bien dit à la tribune l'honorable M. Ribot, la spéculation n'a joué aucun rôle dans l'opération qui vient de s'effectuer. La spéculation — ni la contrainte.

C'est ce qui différencie l'emprunt français des émissions opérées en Allemagne, et qui ressemblent fort à des emprunts forcés.

En vain M. Heffrich ajoute à la superbe de ses discours l'ingéniosité dans la recherche et la menace dans l'exécution des moyens par lesquels le gouvernement allemand s'efforce de drainer l'or dans les caves de la Banque impériale. La contrainte et l'inquisition sont pour un Etat des expédients dangereux, car ils sapent cet impendable aussi précieux que capricieux la « confiance », et provoquent de fâcheuses réactions. Félicitons-nous donc de ce que l'épargne française ait apporté volontairement, spontanément, au pays un concours aussi large.

La nation a fourni une nouvelle preuve de sa volonté d'en finir avec ses agresseurs.

Or s'il faut faire plus tard un nouvel effort, l'épargne française l'accomplira, car il lui importe que la France vive dans la paix et la prospérité.

Il est pour que les appels ultérieurs de la France soient entendus, il faut que les Français puissent travailler et gagner de l'argent.

Les transports sont trop rares; et les choses essentielles à la vie, même le sel, risquent de manquer faute uniquement de transports. Pourquoi tant de ministres si aucun service ne doit être perfectionné. Pourquoi des discussions parlementaires si on n'y agit que des questions irritantes au lieu de régler celles qui auraient l'agrément de tous les travailleurs. Pourquoi enfin enlever aux usines, aux magasins, aux champs, trop d'hommes impropres au service armé pour accroître

la papeterie improductive des bureaux militaires.

Une note publiée par le « Temps » nous fait savoir que le service des correspondances va fonctionner avec difficulté à cause de la réduction du personnel. Nous protestons. Tous les services administratifs sont des services de la défense nationale, et si l'arrière souffre, ne produit pas et se démoralise, c'est la France entière qui souffre et s'éloigne de la victoire.

La vie est trop chère, l'activité ne renait pas, elle risque de décroître si les maîtres de l'heure n'y veillent pas. Le pays est prêt à tous les sacrifices, mais il ne peut admettre qu'on lui impose d'inutiles et qu'on le paralyse au moment même où on lui demande un supplément d'activité.

Le gouvernement qui ne comprendrait pas cela devrait laisser la place à un autre.

Octave AUBERT.

A la Chambre.

LE GENERAL GALLIENI DIT AUX CHEFS MILITAIRES : « IL FAUT SAVOIR AGIR AU NOM DU BONS SENS, MALGRÉ LE RÈGLEMENT. »

La Chambre a adopté hier un projet tendant à autoriser à l'occasion des fêtes de la Noël et du Jour de l'An un paquet postal gratuit au front.

La Chambre a renvoyé, après un débat assez vif à la commission des affaires extérieures un projet de résolution de M. Fernand David tendant à dénoncer la convention de 1861 relative au régime douanier entre le canton de Genève et la zone franche de la Haute-Savoie.

On a enfin abordé l'interpellation de M. Deyris sur la façon dont son octroyées les permissions aux officiers et soldats du front, sur les garanties données aux réclamations des officiers et soldats et sur le fonctionnement du service des renseignements aux familles des combattants. M. Deyris expose que s'il interpellé, c'est parce que le ministre de la guerre a refusé de répondre à une question et même déclaré qu'à l'avenir il ne répondrait pas aux questions. Dans ces conditions, il est de la dignité des membres du Parlement de protester et d'user de leur droit d'interpellation. (Applaudissements.)

Après cet exorde, le député des Landes aborde son interpellation en signalant, en premier lieu, la façon dont est appliquée la circulaire relative aux recommandations. Quand un député signale le cas d'un militaire victime de quelque abus de pouvoir, ce militaire est puni par sa mort.

Voix diverses. — C'est vrai ! M. Deyris. — J'ajoute que l'administration de la guerre se permet d'ouvrir les lettres qui nous sont adressées par des soldats même de la zone de l'intérieur.

Cris nombreux. — C'est vrai ! M. le président Deschanel. J'ai déjà signalé ces abus, contre lesquels je proteste. (Vifs applaudissements unanimes.) Cela m'est arrivé à moi-même.

M. Deyris critique ensuite la façon dont est organisé le service des renseignements aux familles. On procède, il est vrai, à la réorganisation de ce service. Il est à désirer que cette réorganisation soit rapidement accomplie. Le député des Landes passe enfin à la question des permissions. Il cite le cas de certains soldats qui n'ont pas encore pu obtenir de permission; alors que certains de leurs camarades en ont obtenu deux. (Applaudissements.)

M. Deyris signale les façons diverses et parfois singulières dont sont octroyées les permissions suivant les diverses unités.

M. Deyris. — Le ministre m'a fait connaître que les permissions étaient accordées par le général en chef, suivant des circulaires, qui d'ailleurs ne sont pas publiées au « Journal officiel », et que ces permissions ne sont pas un droit. Mais elles ont été données à la suite de la demande de la Chambre. Elle peuvent être suspendues, mais elles constituent un droit. (Applaudissements.) Accordez à tous, à leur tour, une permission. C'est, monsieur le ministre, le meilleur cadeau de Noël à leur faire. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

Le ministre de la guerre répond brièvement. En ce qui concerne les réclamations, il a donné des instructions supplémentaires afin que le droit de réclamation soit respecté. (Applaudissements.)

Le général Gallieni a également donné des ordres pour accélérer la réorganisation des services de renseignements.

En ce qui concerne les permissions, elles doivent être équitablement réparties. Le ministre donne lecture d'une circulaire du général Joffre, qui est accueillie par d'immenses applaudissements et qui signale précisément aux chefs de corps les irrégularités et les injustices dans l'octroi des permissions, et qui leur enjoint de les faire cesser.

La discussion est close. Un ordre du jour exprimant la confiance de la Chambre dans l'application par le gouvernement des mesures indiquées par le général Gallieni est adopté à l'unanimité à mains levées.

Les Vêtements chauds.

On passe aussitôt après à l'interpellation de M. Deguise sur la distribution incomplète des vêtements chauds et du linge aux soldats aussi bien des dépôts que du front.

M. Deguise dit que les plaintes sont nombreuses. M. Outrey. — A l'Association coloniale, c'est par milliers que nous avons été obligés d'envoyer des vêtements à la suite de lettres d'officiers nous signalant que leurs hommes en sont dépourvus. (Applaudissements.)

M. le général Pédoya. — Et pendant ce temps, je tiens à le dire, nos magasins regorgeaient de vêtements et de chaussures (Il faudrait savoir pourquoi et comment nos soldats n'en sont pas pourvus.)

M. Deguise dit que cette situation provient du manque de méthode qui règne à l'intendance. Il exprime le souhait que les députés puissent aller tout au moins dans les cantonnements s'assurer directement de la façon dont sont distribués les vêtements. Il conclut en demandant qu'on donne aux soldats dans les tranchées le plus de confort possible, afin qu'ils ne reviennent pas après la guerre épuisés, mais solides et en état de réparer les misères dont souffre aujourd'hui la France. (Applaudissements.)

Le général Pédoya donne les chiffres fournis à la commission de l'armée sur les envois faits aux soldats. Il en résulte que tous devraient être pourvus. Si certaines distributions n'ont pas été faites, il faut chercher les responsables et prendre contre eux des sanctions. (Applaudissements.)

M. Bluyens signale qu'il a reçu maintes lettres de soldats se plaignant de n'avoir pas reçu de vêtements chauds. M. Deshayes signale qu'un commandant de corps d'armée avait interdit le port des cache-nez et des passe-montagnes pendant le jour. A la suite d'une plainte rendue publique, le général retira sa circulaire sous prétexte d'abaissement de la température, alors que la température s'était radoucie. (Rires.) Le député de l'Oise conclut en demandant au ministre de surveiller l'application des lois et règlements dans la zone des armées.

M. J. L. Dumessier demande au ministre de se faire adresser directement par les chefs d'unités la liste des objets qui manquent à leurs hommes et de les leur envoyer. Le général Gallieni, répondant aux divers orateurs, fait connaître que des sanctions ont été prises contre certains fonctionnaires coupables de négligence. Le directeur de l'entrepôt, notamment, a été révoqué. (Très bien ! Très bien !) Le ministre signale que le général en chef a prescrit des enquêtes sur tous les points du front et a donné les instructions les plus précises et les plus sévères pour que tous les soldats soient pourvus de tous les objets de protection dont ils ont besoin. (Applaudissements.) D'autre part, le général Joffre a prescrit, d'accord avec le ministre, la suppression de diverses formalités et de la papeterie inutile. (Applaudissements.)

Le général Gallieni. — Il faut savoir agir au nom du bon sens, malgré le règlement. (Applaudissements unanimes.) Je suis en train d'opérer cette évolution. (Nouveaux applaudissements unanimes.) Répondant à M. Raffin-Dugens le ministre déclare qu'il importe par-dessus tout que le soldat ne soit pas autant que possible privé de sommeil. Des ordres ont été donnés en ce qui concerne la classe 17 pour qu'on laisse ces jeunes gens dormir un peu plus qu'on n'a coutume de le faire à la zone des armées. (Applaudissements.)

L'ordre du jour de M. Deguise prenant acte des promesses du gouvernement et exprimant sa confiance en lui, est voté à mains levées sans opposition.

M. Ferroux demande maintenant au ministre de la guerre d'inviter les commandants de corps à appliquer la loi Dalbiez dans la zone des armées.

Le général Gallieni dit qu'il demandera aux autorités locales de rechercher des engagers spéciaux à qui seront attribués divers avantages et qui pourraient remplacer des auxiliaires les hommes du service armé. (Très bien ! Très bien !) Une liste de ces emplois spéciaux a été dressée. Elle comprend une quarantaine d'emplois.

Il ajoute que la classe limitée des auxiliaires non s'initiales est actuellement, au régime de la classe 1891.

L'incident est clos. Séance levée à 7 h. 20. Proch. Jeudi, à 3 heures.

EN ARTOIS

Paris. — En Artois, les actions d'artillerie ont été violentes près de Loos et près du fortin de Givenchy. Les Allemands avaient établi une batterie à Sainte-Léocade. Nous l'avons réduite au silence, et fortement endommagée.

LA PROCHAINE OFFENSIVE SUR NOTRE FRONT

Londres. — Le collaborateur militaire du « Belgische Standaard » écrit qu'il y a quelques semaines, il a fait entendre que les Allemands faisaient des préparatifs au sud de Dixmude, en vue d'une prochaine action. Il ajoutait que l'on ne s'attendait à rien avant que l'expédition dans les Balkans ait pris fin. Ceci est maintenant arrivé à son terme. Les quatre fronts de bataille sont donc exposés à recevoir le coup de bélier annoncé par les Allemands. Sur le front russe, par exemple, on ne peut être entamé : l'hiver y est

trop rigoureux. Donc, une tentative allemande éventuelle ne peut être dirigée que contre le front occidental.

Nous plaçons cette tentative d'offensive sur le front belge, d'abord parce que, depuis la bataille de l'Yser, le front belge n'a eu à subir aucune attaque et que toutes les attaques, tant sur Ypres qu'en Champagne et en Argonne échouèrent, ensuite parce que les bruits de grands transports de troupes concentrées en Belgique sont confirmés.

Si les Allemands ont vraiment dans l'idée de tenter un attaque contre le front occidental et si, anéantis par leurs derniers succès, ils ne prennent en considération ni la situation du terrain ni les intempéries, on peut avoir la conviction que cette attaque aura lieu au sud de Dixmude.

Depuis quelques jours, de violents duels d'artillerie se livrent dans cette région, ce qui est l'indice des nouvelles intentions de l'ennemi, lequel se prépare à l'exécution d'un plan, tandis que les canons font le travail préparatoire.

Déjà, en avril et en mai, les journaux allemands ne cachèrent pas que la région entre Dixmude et Ypres semblait accessible et favorable à un attaque parce que, dans cette région, le front est occupé par trois alliés et que, par suite de cette circonstance, le commandement des armées alliées aurait à souffrir. Mais, à leur désavantage, les Boches éprouvèrent un échec formidable qui les attend encore cette fois, s'ils osent passer à l'offensive.

EN ALSACE.
Bâle. — Samedi soir les canons d'acier ont ouvert le feu contre des avions invisibles de Bâle. D'après des informations de Bonifol, les « Basler Nachrichten » annoncent que, vendredi, les batteries françaises ont couvert d'une grêle de projectiles les positions allemandes entre Altkirch et Besel, de même que les villages en arrière du front. Le bombardement a été particulièrement violent pendant trois heures consécutives.

Les Allemands ont répondu par leurs pièces de gros calibre et les détonations étaient si violentes que les vitres tremblaient à Bonifol et même à Porrentruy. Les avions ont été particulièrement actifs survolant assez bas les positions ennemies. De la frontière on les voyait évoluer et la Montigny on en a vu un longeant la frontière, près de Rechéty, en froissant le sommet des arbres.

SUR LE FRONT RUSSO.
Genève. — L'offensive allemande a pittoresquement échoué. Le maréchal de Hindenburg a été forcé de retirer ses troupes devant la vigoureuse contre-attaque russe. Cinq divisions allemandes se sont repliées sur Tulkum, dont les Russes se rapprochent tous les jours d'avantage. Les Allemands dans leur retraite, ont enterré des canons et abandonné de grandes quantités de matériel.

Près de Dwinsk, les Allemands, malgré leurs sacrifices en hommes, ne sont pas parvenus à passer la Dwina et ont évacué plusieurs lignes de tranchées qui se trouvaient sous le feu direct de l'artillerie russe. La bataille a été particulièrement acharnée près d'Ukoul.

LA GUERRE EN SERBIE.
L'Armée Serbe.
Româ. — M. Jovanovitch, le directeur de l'Union militaire serbe, qui arrive de Durazzo, a déclaré que le ravitaillement de l'armée serbe s'opère actuellement dans des conditions satisfaisantes. Il a ajouté qu'il ne croyait pas à une marche des Bulgares sur Durazzo, sans qu'on puisse toutefois exclure cette manœuvre de la part des Austro-Allemands.

D'après M. Jovanovitch, l'armée serbe est intacte dans la proportion de 85/0/0. Il estime aussi que, si les Alliés pouvaient disposer dans les Balkans d'un demi-million d'hommes, la Grèce et la Roumanie entreraient immédiatement en campagne en faveur de la Quadruple-Entente.

Autour des Opérations.
Salonique. — Le correspondant de la « Helias », revenant du front français, raconte que les troupes françaises ont remonte la ligne ferroviaire, occupé deux stations après Karassouli et mine tous les ponts pour entraver éventuellement l'avance ennemie. De nombreux renforts français se rejoignent le soir aux tranchées.

Les Français suivent attentivement tous les mouvements bulgares, grâce à leurs avions. Des trains exclusivement anglais ont commencé à circuler samedi sur la ligne des chemins de fer orientaux. Wagons, locomotives, fourgons, continuent à arriver d'Angleterre.

Le même jour, trois transatlantiques, un français, deux anglais, sont arrivés et ont débarqué des soldats, de la cavalerie, des caissons motocyclettes, bicyclettes, ustensiles, obus, fils de fer barbelé, du matériel télégraphique et des aéroplanes.

Préparatifs.
Athènes. — Le journal « Hestia » apprend de Salonique, que, dans les milieux de l'Entente, on croit que le combat sera repris dans quelques jours en territoire grec. La suspension des opérations doit être attribuée à la nécessité où se trouvent les Bulgares, qui ont perdu 120.000 hommes, de reconstituer leurs effectifs et de recevoir des renforts. Ceux-ci sont évalués à 150.000 hommes.

On a reçu ici la nouvelle de l'arrivée à Sofia de huit batteries allemandes de 350. Chaque batterie compte trois pièces, ce qui fait vingt-quatre canons en tout. Ce formidable renfort d'artillerie va être envoyé immédiatement au front de bataille.

Les Bulgares ont concentré dans la région autour de Valandovo, de Drobrovo et Strumitza et ont envoyé en Albanie des forces importantes pour barrer la route aux Serbes qui essaient de rejoindre les troupes franco-britanniques.

On annonce de source digne de foi que les Turcs ont déjà concentré près de la frontière grecque, à Nevrokop et à Kustendol deux divisions de six régiments, dont la force globale, en comptant l'artillerie et la cavalerie, peut dépasser 30.000 hommes. Tout porte à croire qu'en dépit de la protestation grecque, les Austro-Allemands, les Turcs et les Bulgares franchiront la frontière grecque, dès qu'ils seront prêts à le faire.

SUR LE FRONT MONTÉNEGRIEN.
Genève. — Au nord de Moulkowitz, les Monténégrins ont complètement battu un régiment autrichien, la 48^e, tuant 700 hommes, en blessant 400 et faisant prisonniers deux officiers et une soixantaine de soldats.

Malgré l'arrivée de renforts, les Autrichiens n'ont pas pu dégager les prisonniers ni reprendre les positions perdues. Mirkovitch est un petit village sur la Tara (qui formait l'ancienne frontière de Sandjak avant 1912) à une douzaine de kilomètres au S-O de Biéopolie, que les Austro-Hongrois ont récemment occupé. Biéopolie est sur le Lim.

NOUVELLES LOCALES & RÉGIONALES

SOUSCRIPTION POUR L'ŒUVRE
des Bains-Douches du 143^e Territorial.
Listes précédentes..... 220^{fr}
M. Talon, à Pau..... 5
Mme et M. A. Vianna de Lima..... 50
M. A. de Lassence, Maire de Pau..... 50
Lycée de Pau..... 100
Total..... 425

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE
La centralisation des souscriptions à l'emprunt reçue par les principales banques n'est pas entièrement terminée. Toutefois, d'après les renseignements parvenus au ministère des finances, le capital des rentes souscrites dépasserait quatre milliards.

Le ministre des finances fera connaître, dès que cela sera possible, le résultat définitif de la souscription et la décomposition du produit de l'emprunt en ses divers éléments.

DONNEIL MUNICIPAL
(Suite de la séance du 21.)
La Halle des Ecoles.
Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à demander au Conseil de Préfecture un état des lieux établissant le degré et l'achèvement des travaux pour chaque entrepreneur, et constatant si les travaux sont conformes aux devis descriptifs et aux dessins du projet.

Garé des Tramways.
Sur la demande faite par la C^e P. O. M., le Conseil Municipal lui a concédé un emplacement dans l'angle Nord-Est de la Halle des Ecoles pour y transférer la gare actuelle qui doit disparaître, par suite de l'établissement de voies supplémentaires nécessitées par l'ouverture de la ligne de Pau aux aéroports militaires.

Les Voitures de Place.
Extrait du rapport de M. Brugnot : « Selon l'avis émis par le Conseil, réuni en séance plénière le 18 novembre dernier, et contrairement à mes propositions le tarif actuel des voitures de place ne sera pas augmenté. »

Bois de Chauffage.
La question du bois de chauffage n'est pas encore venue en séance publique.

LA SITUATION DES BLESSÉS PRISONNIERS
D'après les assurances officielles qui ont été données par le gouvernement allemand, les prisonniers français sont autorisés à écrire à leur famille, deux lettres et quatre cartes par mois, qu'ils se trouvent en Allemagne, ou qu'ils soient retenus en territoire envahi.

MAIRIE DE PAU
Avis aux Etrangers.
Le Maire de Pau a l'honneur de rappeler aux étrangers qui viennent établir leur résidence à Pau pour raisons d'agrément ou de santé qu'ils doivent, dans le délai de quinze jours à dater de leur arrivée, faire à la Mairie la déclaration exigée par le décret du 2 Octobre 1888 et produire, à cet effet, toutes pièces justificatives.

LA MATINÉE DU CINEMA PALAEO
600 militaires et 600 civile environ assistaient, hier après-midi, au Cinéma Palace, à la Matinée donnée, sur invitation, par la talentueuse compagnie d'amateurs dont on se rappelle le succès à l'Hôtel de France.

LES ORPHELINS DE LA GUERRE
Le Préfet des Basses-Pyrénées, Vu les instructions ministérielles ; Vu les propositions de M. l'inspecteur d'Académie,
Arrête :

Art. 1^{er}. — Un Comité est chargé dans le département de l'étude de toutes les questions d'Assistance, d'Education, d'Instruction et de Placement des Orphelins de la Guerre.

Art. 2. — Sont nommés membres de ce Comité :
MM. Louis Barthou, député, Président du Conseil Général ;
Catalagne, sénateur, Vice-Président du Conseil Général ;
Paul Rey, Vice-Président du Conseil Général ;
Garat, député, Secrétaire du Conseil Général ;
Georges Rey, Secrétaire du Conseil Général ;
Guéraque, Secrétaire du Conseil Général ;

ARRONDISSEMENT DE PAU.
Mmes Catalagne, Faisans, déléguée cantonale ;
Marsac, déléguée cantonale ;
Héard, Hoo-Paris, déléguée cantonale ;
Goudard, déléguée cantonale ;
Tourné ;
Madaune ;
Dolérié ;
de Vermoloff.
MM. Dubreuil, Conservateur des Eaux et Forêts ;
Esquerra, délégué cantonal, Maire de Bizanos ;
Blanc, Firmin, Conseiller municipal à Pau ;
Blanc, délégué cantonal à Nay ;
de Lassence, Maire de Pau ;
le docteur Ferré, Directeur de la Maternité à Pau ;
Gaillard, Inspecteur d'Académie à Pau ;
Demis, Proviseur au Lycée à Pau ;
Mme Favergat, Directrice des Cours Complémentaires à Pau ;
M. Billionnet, Directeur de l'Ecole Normale de Lescar ;
Mme Dollé, Directrice de l'Ecole Normale de Pau ;
MM. Broch, Inspecteur Primaire à Pau ;
Bouillier, Directeur de l'Ecole Supérieure à Pau ;
Clariget, Directeur d'Ecole à Pau, Président de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Normale de Lescar ;
Mme Perguilhem, Directrice d'Ecole à Pau.

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE.
Mmes Fernand Lavergne, villa des Ypreaux, à Biarritz ;
André Frois, le Marquisat, à Bayonne.
MM. Campagne, Président du Syndicat des Hoteliers, à Biarritz ;
le Docteur Laffourcade, chirurgien, villa Margot, à Bayonne ;
le Docteur Lasserre, 3, place du Réduit, à Bayonne ;
Lemaire, Proviseur du Lycée, à Bayonne ;
Labrouquère, Inspecteur Primaire, à Bayonne.
Mme Godin, Directrice de l'Ecole Supérieure de filles, à Bayonne.
MM. Lespessailles, Directeur de l'Ecole Supérieure de garçons, à Bayonne ;
Hum-Sentours, Directeur du Cours Complémentaire, à Biarritz.

ARRONDISSEMENT D'OLORON.
MM. Malère, délégué cantonal, Conseiller Général, Maire, à Monein ;
Félix Boudouin, délégué cantonal, Conseiller municipal à Oloron ;
Barat, Directeur honoraire des Chemins de Fer du Nord de l'Espagne, à Oloron ;
Dalleme, Principal du Collège, à Oloron ;
Mme Chabrier, Directrice de l'Ecole Supérieure de filles, à Oloron ;
M. Superville, Directeur d'Ecole, à Oloron.

ARRONDISSEMENT DE MAULÉON.
MM. Cherbéro, Julien, délégué cantonal, industriel à Mauléon ;
Larroque, délégué cantonal, Maire, à Saint-Jean-Pied-de-Port ;
Oyhresqui, délégué cantonal, Maire, à Tardets ;
Goytino, Directeur d'Ecole, à Mauléon ;
Mme Espinoza, Directrice d'Ecole, à Mauléon.

ARRONDISSEMENT D'ORTHEZ.
MM. Maillebau, délégué cantonal, Conseiller Général, à Orthez ;
Pouyanne, Julien, délégué cantonal, banquier, à Orthez ;
Forsans, Paul, délégué cantonal, Conseiller d'Arrondissement, à Lagor ;
le Docteur Bon, délégué cantonal, Conseiller Général, à Larrenx ;
Cazels, Directeur de l'Ecole Supérieure, à Orthez ;
Maigret, Directeur d'Ecole, à Orthez ;
Mme Lubas, Directrice d'Ecole, à Orthez.

ARRONDISSEMENT DE MONTENEGRIEN.
M. le Président de l'Amicale des Instituteurs et Institutrices des Basses-Pyrénées (M. Sarrade, instituteur-adjoint, à Biarritz, Président par intérim).
Art. 1^{er}. — Le Comité se réunira à la Préfecture sur notre convocation.
Art. 2. — L'Ampliation du présent arrêté sera notifiée à chacun des Membres du Comité.
Pau, le 10 Décembre 1915.

LIVRE D'OR DE L'UNIVERSITE
(12^e Liste).
Blessés :
M. Bergez-Lacoste, ex-instituteur-adjoint à Bénéjacq ;
M. Couget, instituteur à Castetbon.

Omissions :
M. Bonnet, professeur à l'Ecole Normale de Lescar, capitaine au 9^e d'infanterie, a été cité à l'ordre du régiment avec la mention suivante :
« A montré des qualités remarquables de sang-froid et d'énergie dans le commandement de sa compagnie, lui faisant exciter pendant trois nuits, sous un bombardement violent, à découvrir et à détruire, par une patrouille de 200 mètres de la ligne des Allemands, une parallèle de départ. »

M. Lansanman, instituteur-adjoint à Pau (Marca), sergent au 143^e territorial, a été cité à l'ordre du régiment (Ordre n^o 70) pour le motif suivant :
« S'est fait remarquer par son endurance, son énergie, son dévouement et son courage dans le pénible et dangereux service de ravitaillement des troupes de première ligne. »

M. Portal, instituteur-adjoint à Salles, sergent au 143^e territorial, a été cité à l'ordre du régiment pour le motif suivant :
« A réussi, grâce à son sang-froid et à une habile manœuvre, sous un feu d'infanterie, à ravitailler les combattants de première ligne et à ramener intacte toute sa section (40 hommes). »

Omissions :
M. Aignem, instituteur à Sère, sergent au 242^e d'infanterie, promu sous-lieutenant (maintenu) ;
M. Bellagard, instituteur à Sarrance, lieutenant au 8^e bataillon de sapeurs alpins, promu capitaine (maintenu) ;
M. Bergez-Larroque, instituteur en congé à Bénéjacq, sergent au 2^e bataillon alpin, promu sous-lieutenant, après sa deuxième blessure (maintenu).

M. Bonnet, professeur à l'Ecole Normale de Lescar, lieutenant au 9^e d'infanterie, promu capitaine (maintenu).
M. Casanque, instituteur-adjoint à Pau, sergent au 88^e d'infanterie, promu sous-lieutenant après sa deuxième blessure (maintenu).
M. Dommain, inspecteur primaire à Orthez, adjudant au 143^e territorial, promu sous-lieutenant et affecté au 138^e territorial.

M. Garrou, instituteur-adjoint à Biarritz, sergent au 49^e d'infanterie, promu sous-lieutenant (maintenu).
M. Laborde-Maisonave, instituteur à Arudy, adjudant au 143^e territorial, promu sous-lieutenant (maintenu).
M. Lassellet, (Idourde), instituteur-adjoint à Hendaye, sergent au 249^e d'infanterie, promu sous-lieutenant (maintenu).

M. Lassort, professeur à l'Ecole Supérieure de Salles-de-Béarn, adjudant au 143^e territorial, promu sous-lieutenant (maintenu).

MARIAGE
Aujourd'hui a été célébré le mariage de Mlle Marguerite Brugnot, fille de M. G. Brugnot, conseiller municipal de Pau et chef d'une des plus importantes et des plus anciennes maisons de commerce de notre ville et de Mme Brugnot, née Cazals, avec M. Boissezon, ingénieur des Arts et Métiers, actuellement sous-lieutenant et décoré de la croix de guerre.

UNE MATINÉE A J.-B. GARREAU
Une matinée, à laquelle MM. Toris et Blanchard prêtèrent le concours de leur talent bien connu à Pau et dont l'éloge n'est plus à faire, a eu lieu lundi après-midi, à l'établissement de Physiothérapie de la rue Carrey, en la salle même des appareils de mécanothérapie, littéralement transformée en salle de fête grâce à l'ingénieuse initiative du personnel de l'hôpital.

CINEMA PALAEO
Fidèle à sa devise, le Palaéo présente cette semaine un programme remarquable comprenant : « Le Sommeil sans souvenir » (2^e série des « Mystères de New-York », œuvre colossale qui devient de plus en plus captivante ; « Abrégation et Fortitude », scène dramatique interprétée par Miles Massart et Cécile Guyon ; « Il faut que jeunesse se passe », ciné-roman de Rivers, joué par l'auteur et Mlle Paule Morly ; « Les Actualités sur la Guerre » et le « Pathé-Journal », toujours très intéressants.

ALLOCAIONS MILITAIRES
Les allocations seront payées au bureau de la Perception de Pau, 12, rue d'Orléans, dans l'ordre ci-après :
Le jeudi 23 décembre, du numéro 301 au numéro 800 et du numéro 1.501 au numéro 1.800.
Le vendredi 24 décembre, du numéro 601 au numéro 900 et du numéro 1.801 au numéro 2.100.

AU PAVILLON DES ARTS
(Place Royale)
Les Concerts Symphoniques.
L'autorité militaire ayant évacué le Pavillon des Arts, les Concerts de l'Association des Musiciens Palois reprendront désormais dans cette salle.

LA PROTECTION MUTUELLE
des Employés et Ouvriers des Chemins de Fer de France et des Colonies.
(Section de Pau).
Les Sociétaires sont avisés que la réunion générale annuelle aura lieu le vendredi 24 décembre, dans une des salles de la Halle, à 20 h. 45 précises. Présence indispensable. Toute absence non motivée sera amonable.

BIBLIOTHEQUE POPULAIRE
A l'occasion des Vacances scolaires de la Noël et du Jour de l'An, la Bibliothèque Populaire sera fermée les dimanches 26 Décembre, et 2 Janvier prochain. La séance de réouverture aura lieu le 9 Janvier.

PAS DE REVEILLON
Il ne sera pas donné d'autorisation spéciale aux hôtels, restaurants, cafés et débits de notre ville, pour la nuit du 24 décembre.
Ces établissements fermeront à minuit comme à l'ordinaire.

LES REFUGIES
Le convoi de réfugiés annoncé pour le 22 décembre n'aura lieu que le vendredi 24 décembre à 10 heures.

CHEMINS DE FER DU MIDI
Nous sommes informés que les gares du réseau du Midi seront ouvertes à la livraison des marchandises pour les dimanches 26 décembre 1915 et 2 janvier 1916 pendant tout le jour.

CONSULAT DE BELGIQUE A BAYONNE
L'œuvre de la Layette belge à St-Adresse (Le Havre), présidée par Mme Helleputte, épouse du Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics de Belgique, met une layette à la disposition des familles belges nécessiteuses attendant un enfant.

Les demandes doivent être transmises au Comité officiel Belge à St-Adresse (Le Havre), par les Comités, les Correspondants ou les Consuls. Chaque demande doit être reconnue fondée soit par apostille de l'Administration municipale, soit par le visa du Comité, du Correspondant ou du Consul.

Le Consul de Belgique, Camille DIHARCE.

ARZAQ. — Maréché. — Le marché qui devait avoir lieu le samedi 25 décembre se tiendra à Arzacq le vendredi 24.

LAROEVEAU. — Obsèques. — Vendredi dernier, les obsèques de M. Etchegolberry, instituteur en retraite, âgé de 71 ans, ont eu lieu à Larceveau, en présence d'une foule nombreuse et sympathique comprenant les élèves des écoles communales et la plupart des instituteurs et institutrices de la région. En déposant une couronne sur sa tombe, M. Lataleude s'est fait l'interprète des regrets du corps enseignant.

SAINT-PALAIS. — Tribunal correctionnel. — Dans son audience du 17 décembre 1915, le Tribunal a prononcé les condamnations suivantes :
10 jours de prison à Etchecopar, Joseph-Pierre, domestique à Sanguis, pour vol d'une montre.
— 3 jours de prison et 500 fr. d'amende à Etcheverry, Josephine, et Urrutia, Modesta, d'Ispeure, pour contrefaçon frauduleuse d'anisette.
— 16 fr. d'amende, avec sursis, à Bordalet, Pierre, et Ste-Engrace, pour coups et blessures volontaires.
— 50 fr. d'amende, avec sursis, à Etchepare, Pierre, et à Nalda, Gratian, d'Urepel, pour coups et blessures réciproques.

A l'occasion de la Noël et du 1^{er} de l'An
Envoyez aux SOLDATS DU FRONT et aux PRISONNIERS en ALLEMAGNE des « PETITS PALOIS » et des « PAU-OAKES » gâteaux fins se conservant frais plus d'un mois.

Spécialités de la Pâtisserie
P. LOURAU, PAU, 32, Rue Serviez.
La maison se charge des envois même en Allemagne.
Fabrication journalière de Bonbons au Chocolat « Marquis ».

EXTRAIT
Des Registres de l'Etat-Civil de Pau.
Décès.
Hélène Touzé, femme Garel, repasseuse, née à Escouis (Eure), 27 ans.
Pierre Bréchant, soldat, né à Paris, 44 ans.

A LA BELLE JARDINIÈRE
Au Pav. Vent - PAU
Tout ce qui concerne l'Habillement pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. Vêtements confectionnés et sur Mesure.

SERVICE FUNÈBRE
Les familles Clouchet, Devaux, Duclos, Giron, Hanriot, Dumas-d'Auruz, de Dolpey, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister au Service funèbre qui sera célébré à l'église St-Jacques le jeudi 23 décembre, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Georges CLOUCHET
Sergent au 9^e d'infanterie, Mort sur le Champ de bataille en Serbie le 11 Novembre 1915.

SERVICE FUNÈBRE
M. et Mme Bignalet-Labourdette ; Mlles Anne et Marie Bignalet ; les familles Bignalet, Lassus, Courges, Landouette, Larroze, Belle et Séris, prient leurs amis et connaissances de bien vouloir assister au Service funèbre qui sera célébré à l'église Notre-Dame, le jeudi 23 courant, à 9 heures, pour le repos de l'âme de
Paul BIGNALET
Caporal au 18^e Régiment d'Infanterie, Mort au Champ d'honneur le 26 septembre, Décoré de la Croix de Guerre.

A VENDRE Chambre à coucher acajou bon état, literie complète et divers. — S'adresser 37, rue Castetbau (rez-de-chaussée).

VERRES DE MONTRES
toutes tailles 0^o10
AUX ATELIERES UNIS
30, rue Trau, 30
PAU

LA GRANDE
PAU — Imprimerie Garet-Harloty.
Le Gérant : Maurice SONGEUX.

NEGREVERGNE
6, rue Serviez, — PAU
PARAPLUIES, OMBRELLES, SACS Dame et Fillette, etc., etc.
Pour cadeaux de Noël et Jour de l'An
Voir nos Expositions.

LES AVEUGLES TRAVAILLEURS
DU BÉARN
1, Rue des Arts, 1 — PAU
FABRIQUE DE BROSSES EN TOUS GENRES
(Seule Maison à Pau fabricant toute la Brosserie fine.)
Remontage de Brosse pour Industrie et entre.
Spécialité de Brosse à Bains (genre anglais).
On peut se rendre compte de leur travail de 7 h. du matin à 7 h. du soir.
Avis : La MAISON prend comme Apprentis pour les rééduquer Les Aveugles de la Guerre.

VINS DE TABLE & VINS FINS BLANCS & ROUGES
Des meilleurs vignobles Français avec la Marque « Origine »
COMMISSION-EXPORTATION
LÉON PEYROUTOU
Rue de Borden, 9 — Place du Foral, PAU
Liqueurs des meilleures marques de France, Eau-de-vie, Armagnac, Cognac pur jus de raisin français absolument naturel, 100 ans d'origine des grandes plantations John Nicols, 1 Achat, Vente, Location de toutes Vitrines, Bouteilles, Bouteilles, Caissons d'emballage, etc., etc.

GARDE-MALADE prendrait Dame Agée comme pensionnaire. Prix modéré. — Adresse au bureau du journal.

A VENDRE état neuf Salon Louis XVI ; Bois de lit laqué, 1 place ; Lavabo marbre blanc, cuvette fixe à bascule. — 52, rue Préfecture (4^e étage).

ON DESIRE Acheter ou Louer Ferme de 3 à 6 hectares, près Ville de Pau. — Adresse au journal.

A VENDRE Maison avec 6 pièces et 1.500 mètres carrés de jardin potager en très bon rapport (quartier du 14 Juillet, Pau). — S'adresser au bureau du journal.

DEUX CHAMBRES meublées à louer avec ou sans pension. — Adresse au journal.

A LOUER vide joli Appartement, 4^{me} Etage, 5 pièces, 12, rue Henri IV (en face l'Eglise). — S'adresser au Magasin.

FAMILLE de Cultivateurs demande Propriété à gérer aux environs de Pau. — Adresse au journal.

POUR TENIR
LES POILUS
GRIGNOTTENT
LES GRIGNOTTES
YO-YO

FOURRURES
Les Magasins de Fourrures de la Maison Jean HOD, situés rue Gambetta, n^o 1, seront ouverts tous les jours jusqu'au 31 Décembre.
Grande soldes de Renards et Putois sacrifiés à des Prix exceptionnels. Nouveaux choix de Fourrures à des Prix défiant toute concurrence.

Etude de M^e Henri LOUSTALET Notaire à PAU.
VENTE VOLONTAIRE DE MEUBLES aux Enchères Publiques.
Le jeudi 23 décembre 1915, 14 heures, il sera procédé à Pau, rue Bellou n^o 16, dans une des salles du garde-meubles de MM. Santés frères, à la vente aux enchères publiques de divers meubles meublants et objets mobiliers, comprenant notamment : Meubles de style pour salon et salle à manger, Bibliothèques, Canapés Divans, Fauteuils, Armoires à glace, Suspension, Tapis, grandes Glaces, Bureaux, Coffre-fort, Bronzes, Tableaux, Gravures anciennes, Bibelets divers, etc. Entrée du public par la rue de l'Enfant-Jésus.
Au comptant et 5 % en sus.

MAISON NOUVELLE
P. PATRAS
53, — Rue Carnot PAU.
SPECIALITE DE BOIS DE CHAUFFAGE
GARANTI CHENE
Rondin et Fendu.
SPECIALITE DE TOUS CHARBONS
Sur commande on porte à domicile.
Téléphone 4.08

VERRES DE MONTRES
toutes tailles 0^o10
AUX ATELIERES UNIS
30, rue Trau, 30
PAU

LA GRANDE
PAU — Imprimerie Garet-Harloty.
Le Gérant : Maurice SONGEUX.

NEGREVERGNE
6, rue Serviez, — PAU
PARAPLUIES, OMBRELLES, SACS Dame et Fillette, etc., etc.
Pour cadeaux de Noël et Jour de l'An
Voir nos Expositions.

LES AVEUGLES TRAVAILLEURS
DU BÉARN
1, Rue des Arts, 1 — PAU
FABRIQUE DE BROSSES EN TOUS GENRES
(Seule Maison à Pau fabricant toute la Brosserie fine.)
Remontage de Brosse pour Industrie et entre.
Spécialité de Brosse à Bains (genre anglais).
On peut se rendre compte de leur travail de 7 h. du matin à 7 h. du soir.
Avis : La MAISON prend comme Apprentis pour les rééduquer Les Aveugles de la Guerre.

VINS DE TABLE & VINS FINS BLANCS & ROUGES
Des meilleurs vignobles Français avec la Marque « Origine »
COMMISSION-EXPORTATION
LÉON PEYROUTOU
Rue de Borden, 9 — Place du Foral, PAU
Liqueurs des meilleures marques de France, Eau-de-vie, Armagnac, Cognac pur jus de raisin français absolument naturel, 100 ans d'origine des grandes plantations John Nicols, 1 Achat, Vente, Location de toutes Vitrines, Bouteilles, Bouteilles, Caissons d'emballage, etc., etc.